



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Enseignement des mathématiques et de la technologie au lycée

Question écrite n° 5294

Texte de la question

M. Hubert Brigand attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la place de l'enseignement des mathématiques au lycée. En effet, la réforme du lycée donne aux élèves de première et de terminale la possibilité de choisir leurs spécialités. Les choix faits par les jeunes montrent un fort désintérêt pour les mathématiques. Il eût été logique de tenter d'analyser cette désaffection et surtout la didactique de cette discipline qui ne s'appuie malheureusement pas sur la contextualisation des notions enseignées. En effet, la mise en contexte suscite l'intérêt des élèves car elle donne le sens tant recherché par les nouvelles générations. Ce ne fût pas le cas et la seule réponse a été d'imposer une heure obligatoire à des élèves qui ont clairement exprimé leur désintérêt pour les mathématiques telles qu'elles sont enseignées. En outre, la récente décision du ministère de l'éducation nationale de remplacer une heure de technologie en sixième pour la remplacer par du soutien en mathématiques et en français démontre à nouveau ce manque de lucidité. Aucune réflexion n'est menée sur la didactique, on va reposer les mêmes exercices à des élèves qui n'ont pas été réceptifs la première fois. Or les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. Si on peut souhaiter que ce soutien soit utile, il aurait pu être plus pertinent d'utiliser la technologie comme levier pour proposer un autre environnement d'acquisition des compétences. Dans ce sens, une chronique (Les Échos - mai 2022) signée par M. Laurent Champaney, président de la conférence des grandes écoles, montre que la voie choisie en France éloigne des carrières scientifiques et de l'ingénierie des jeunes allergiques aux concepts trop abstraits enseignés en mathématiques. Or si ces concepts ont leur utilité pour l'école mathématique de France qui est reconnue, on peut s'interroger sur leur pertinence lorsqu'il s'agit de former des techniciens, des ingénieurs et des économistes. Les crises récentes ont mis en évidence les besoins criants que l'industrie française ne pouvait satisfaire. Le Président de la République a bien fait d'insister sur la nécessité de réindustrialiser la France. Mais les mesures prises détruisent petit à petit l'ensemble de la formation en sciences et technologie industrielle en France. La réforme du lycée a détruit la filière sciences de l'ingénieur du lycée qui enrichissait de 12 % le nombre de bacheliers scientifiques avant la réforme et anéanti tous les efforts qui ont été faits depuis 2010 pour revigorer la voie technologique industrielle (STI2D). Et maintenant après le lycée, c'est au tour du collège d'être amputé de la formation en technologie. Dans ce contexte d'exclusion de tout un pan de la formation au plus grand nombre, il va être difficile de créer des vocations et de fournir les forces vives dont l'industrie a besoin. Or la technologie et les sciences de l'ingénieur d'aujourd'hui sont la base de l'industrie de demain. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il envisage de faire évoluer la façon d'enseigner les mathématiques pour susciter un regain d'intérêt de la part des élèves.

Texte de la réponse

À leur entrée en 6e, un tiers des élèves ne maîtrise pas les compétences fondamentales pour réussir au collège. Les évaluations internationales notent par ailleurs qu'en français et en mathématiques, le nombre d'élèves performants ne cesse de diminuer. Ainsi, à la rentrée prochaine, pour élever le niveau général, mieux accompagner les élèves fragiles et permettre à chacun de cultiver ses excellences, tous les élèves de 6e bénéficieront d'une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques.

Pour organiser cette heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement sans allonger les 26 heures hebdomadaires de classe des élèves, l'enseignement de sciences et technologie en classe de 6e est ramené à trois heures hebdomadaires par la réduction d'une heure de technologie à l'intérieur du programme d'enseignement. Cette mesure permettra de concentrer cet enseignement de technologie sur les classes de 5e, 4e et 3e et de conforter sa place au collège car il est indispensable à la formation des élèves. Le conseil supérieur des programmes sera très prochainement saisi pour concevoir un programme de technologie renouvelé pour les classes de 5e, 4e et 3e, de sorte qu'à la rentrée 2024, l'enseignement de la technologie porte une nouvelle ambition pour le numérique. Concernant les professeurs de technologie, une attention toute particulière est portée à leur situation. Ils pourront bénéficier par ailleurs de formations durant l'année 2023-2024 afin de se préparer au nouveau programme. Cette transformation de la classe de 6e vise à renforcer les compétences des élèves en français et en mathématiques pour leur permettre d'être mieux armés afin d'affronter les défis du XXIe siècle grâce notamment à l'enseignement de la technologie.

Données clés

Auteur : [M. Hubert Brigand](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5294

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 février 2023](#), page 1035

Réponse publiée au JO le : [4 avril 2023](#), page 3114